

Procès verbal de la séance de Conseil Municipal du jeudi 3 novembre 2016 à 20 h

L'an deux mille seize, le trois du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-sept octobre deux mille seize, par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Sommaire

Le Maire de la Vire Normandie certifie que les formalités prescrites par les articles L. 2121-7 à L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été observées pour la convocation et la réunion du Conseil.

La Séance est ouverte à 20 h 00.

LISTE DES ÉLUS PRÉSENTS, EXCUSÉS ET ABSENTS :

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Didier BARBOT			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Christian BELLIARD			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Romain COMPERE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Benoît DUBOURG	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Christine DUCREUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Pierre GALLET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Céline HERVE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Isabelle HUET			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Sébastien LEBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Nathalie LENOIR	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Gilles MALOISEL		<input checked="" type="checkbox"/>		M. Pierre GALLET
Madame Régine ROGER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Sébastien STALENS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Vanessa TANCREDE			<input checked="" type="checkbox"/>	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Béatrice CHERON			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Jean-Marc LABBE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Laurent LECOQ			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Philippe LECOCQ			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Aurélie MANSON		<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Alain REVET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Benoît ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Emmanuel SEBERT		<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Hendrika VAN RIJN			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Guy VELANY	<input checked="" type="checkbox"/>			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Nicole DESMOTTES	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Sophie GUILLARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Daniel LECLERCQ	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Michel LELARGE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Julien LEMIERE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Janine LEVARDON			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Isabelle LEVIEIL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jérémie MARIE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Catherine MARTIN			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Pascal SCARDIN			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Dominique TREOL			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Maud VIGIER			<input checked="" type="checkbox"/>	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Serge BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Sylvie BOUVET			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Véronique BRIENS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Philippe DESMORTREUX			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Chrystel ESNAULT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Patrick GOSSMANN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Irène GUEDOIT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Florian HALOTEL			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Serge HAMEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Eric LECORDIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Thérèse MARIE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Gérard MARY		<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Nicolas MOREAU	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Roland MULOT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Valérie OLLIVIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Chantal PLANQUETTE	<input checked="" type="checkbox"/>			

Madame Martine ROBBES	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Sylvie ROBLIN	<input checked="" type="checkbox"/>			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Joël DROULLON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jacques FAUDET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Luc GIRARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Chantal HOUSTIN			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Hélène LEPRINCE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Nadine LETELLIER		<input checked="" type="checkbox"/>		M. Pierre Henri GALLIER
Monsieur Franck LOHAT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Christelle MARIE		<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Patrick PRUNIER			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Arnaud RAOULT			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Bernard VINCENT	<input checked="" type="checkbox"/>			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Laurence BATAILLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur David CAILLY			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Jacques CHAMPION			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Fernand CHENEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Aurélie DESLANDES			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Bernadette HARDY			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Marcel LEGRAND			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Jocelyne LEPRINCE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Benoit LETINTURIER			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Roger MOREL			<input checked="" type="checkbox"/>	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Jean-Claude BIDEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Annie BIHEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Françoise DERRIEN			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Eric du ROSEL			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Corentin GOETHALS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Maryvonne GOSSELIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Ange HENNEQUART			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Jacqueline HUET			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Marie-José LARIVIERE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Wilfrid LAURENT		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie BIHEL

Monsieur Alain LE GRAËT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Sylvie MARGUERIE		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryvonne GOSSELIN
Monsieur Philippe MENARD			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Jérôme MISERETTE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Robert PORQUIER			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Nadine POTHIER			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Dimitri RENAULT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jacques VOQUER	<input checked="" type="checkbox"/>			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Marc ANDREU SABATER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Claudine ARRIVE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Noëlle BALLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Guy BARBIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Cindy BAUDRON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Roland BERAS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Pascal BINET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Francine BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Cédric CAER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Serge COUASNON		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal BINET
Monsieur Laurent DECKER			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Eric DUMONT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jérémie FOLLY			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Raymond GABILLARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Catherine GODBARGE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Noria KEBLI	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Catherine MADELAINE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Lyliane MAINCENT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Philippe MALLEON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Rémy MAUBANT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Odile MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Olivia NEEL			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Christophe PASSAYS		<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Régis PICOT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Gaëtan PREVERT		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
Madame Catherine SEGRETIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Isabelle SEGUIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Catherine TAHAN			<input checked="" type="checkbox"/>	

Ordre du jour :

<u>N° du point</u>	<u>Titre du point</u>	<u>Elu référent</u>
COMMUNE DE VIRE NORMANDIE		
URBANISME/HABITAT		
1.	Programme Local de l'Habitat (PLH) – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Subventions aux particuliers	Mme Nicole DESMOTTES
2.	Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation	
3.	Institution d'un Droit de Prémption Urbain (DPU) suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)	
TRAVAUX, SYSTEMES D'INFORMATION, TRANSITION ENERGETIQUE		
<u>Thématique « Systèmes d'Information »</u>		
4.	Dématérialisation et mise en réseau du système d'information documentaire	M. Pierre Henri GALLIER
<u>Thématique « Transition Energétique »</u>		
5.	Modification des statuts du SDEC ENERGIE	M. Pierre Henri GALLIER
6.	Retrait de la Communauté de Communes de CABALOR du SDEC ENERGIE	
7.	Appel à projet – Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)	M. ANDREU SABATER
FINANCES / MARCHES PUBLICS		
<u>Thématique « Finances »</u>		
8.	Fixation du taux de la Taxe d'Aménagement et des Exonérations Facultatifs – Exercice 2017	Mme Annie BIHEL
9.	Initiative Calvados – Cotisation 2016	
10.	Mission Locale du Pays du Bessin au Virois – Convention et Financement 2016	
11.	Accès à la Piscine « Aquavire » - Règlement de l'accès des étudiants de l'IUT	
12.	Syndicat de la Vire et du Saint-Lois – Versement du solde étude scenarii SAGE de la Vire	
13.	Budget Principal – Décision Modificative n°2	
ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT RURAL		
<u>Thématique « Environnement »</u>		
14.	Rapports annuels sur le prix et qualité du service public d'élimination des déchets – Exercice 2015	Mme Annie BIHEL

<u>AFFAIRES FONCIERES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u>		
15.	Parc Industriel de la PApillonnière – Signature d’une promesse unilatérale de vente au bénéfice de la SARL LA LANDE	M. ANDREU SABATER
16.	Parc Industriel de la PApillonnière – Signature d’une promesse unilatérale de vente au bénéfice de la SAS DAUMFIN	
17.	Parc de la Papillonnière – Acquisition auprès du Département du Calvados de deux terrains	
18.	Extension de la plate-forme logistique de « La Normandise » sur le Parc d’Activités de « La Papillonnière » - Avis de la Commune de Vire Normandie	
PERSONNEL		
19.	Suppression / Création de postes suite à avancement de grade	M. Raymond GABILLARD
20.	Modification de poste	
21.	Prolongation du contrat de l’agent de médiation sociale jusqu’à fin juin 2017	
22.	Gratification stagiaire du service des espaces verts	
23.	Gratification stagiaire du Centre Social Charles Lemaître	
24.	Création d’un poste en apprentissage pour le cinéma	
25.	Création d’un poste d’éducateur des activités physiques et sportives	
<u>COMMUNES DELÉGUÉES</u>		
<u>COMMUNE DELEGUÉE DE VIRE</u>		
<u>AFFAIRES GENERALES</u>		
26.	Adhésion de la commune déléguée de Vire à COMEDDEC	Mme Lyliane MAINCENT
27.	Application du délai de 3 ans d’ancienneté dans le cadre de la Loi PINEL	M. Eric DUMONT
28.	Approbation du règlement d’occupation du marché d’approvisionnement hebdomadaire	
29.	Autorisation de vente aux enchères de biens mobiliers appartenant à la commune déléguée de Vire	M. Cédric CAER
<u>SPORTS/ ASSOCIATIONS</u>		
30.	Subventions aux associations	M. Philippe MALLEON
31.	Changement d’affectation d’une subvention	Mme Marie-Noëlle BALLÉ
32.	Autorisation du Maire pour signer une convention avec la Région Normandie pour une subvention dans le cadre des travaux de réfection du sol du gymnase du Val de Vire	
33.	Convention le Préau/Vire Normandie – Demande de subvention complémentaire	M. Pascal BINET
<u>CULTURE</u>		
34.	Règlement de la Médiathèque	M. Pascal BINET
35.	Musée – Dépôt de Matignon	

<u>ENSEIGNEMENT / EDUCATION</u>		
36.	Règlement intérieur du Centre Socioculturel Charles Lemaître	M. ANDREU SABATER
<u>TRAVAUX</u>		
37.	Action en faveur du développement durable (Raccordement de la salle Chênedollé)	M. Pierre Henri GALLIER
38.	Travaux d'effacement des réseaux rue de Suède	
39.	Signature des autorisations d'urbanisme pour : - Bâtiment des urgences - Musée - Bâtiment Henri Lesage - Salle Chênedollé - Bâtiment place du Champ de Foire	
40.	Projet structurant « Bourg Centre » / Rénovation du Musée	M. Pascal BINET
<u>AFFAIRES FONCIERES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u>		
41.	Programme d'Habitat « La Mercerie » - Détermination des conditions de vente du Hameau A	M. Marc ANDREU SABATER
42.	Reconversion de la friche des Vaux de Vire – Avenant à la convention avec l'EPFN du 04 août 2014	
<u>COMMUNE DELEGUÉE DE COULONCES</u>		
43.	Aménagement de la traverse du bourg sur RD 296 – Convention Vire Normandie avec le Conseil Départemental	M. Pierre Henri GALLIER
<u>COMMUNE DELEGUÉE DE SAINT-GERMAIN-DE-TALLEVENDE</u>		
44.	Achat de Licence IV à M. LEFEVRE Samuel et désignation d'un Notaire	Mme Valérie OLLIVIER
<u>COMMUNE DELEGUÉE DE TRUTTEMER-LE-GRAND</u>		
45.	Concours des maisons fleuries et des potagers 2016 – Résultats et prix	M. Pierre-Henri GALLIER
<u>COMMUNE DELEGUÉE DE TRUTTEMER-LE-PETIT</u>		
46.	Bons d'achats pour les personnes âgées	M. Fernand CHENEL
<u>COMMUNE DELEGUÉE DE VAUDRY</u>		
47.	Taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles	Mme Annie BIHEL
48.	Lotissement le Fay – Prix des parcelles restant à vendre	
49.	Comité des Fêtes – Subvention exceptionnelle – Fête de la Musique	

Préambule à la séance

Marc ANDREU SABATER : « Bonsoir à tous. Nous allons commencer la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Mme Roselyne DUBOURGUAIS est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire donne connaissance des conseillers qui se sont excusés.

En application des dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en vertu de la délibération n°4 du Conseil Municipal du 11 janvier 2016, Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil les décisions du Maire qui ont été prises.

<i>Numéro de la décision</i>	<i>Objet de la décision</i>
230	Musée – versement de subvention (complément) pour le poste de médiateur du Musée
231	Signature d'un contrat de maintenance avec GIF TECNOREST
232	Signature de contrats de cession de droit de représentation dans le cadre de la parade de Noël le dimanche 18 décembre 2016
233	Signature d'une convention de prêt d'exposition avec l'Association La Loure
234	Signature d'une convention avec M. Nicolas LEBECQUE en sa qualité de président de l'Association Vire FM Radio Locale Privée, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
235	Signature d'une convention avec Mme Sylvie CANEVET, Présidente de l'Association Sports et Loisirs du Bocage, pour la mise à disposition de la Halle
236	Marché 16044 – Travaux de désamiantage dans le cadre de l'opération de rénovation du musée de Vire Normandie
237	Signature d'une convention avec le CCAS de Vire Normandie pour la mise à disposition de locaux
238	Signature d'une convention avec Monica SOTOMAYOR pour la mise à disposition de locaux
239	Signature d'une convention avec l'Université inter-âges de Basse Normandie pour la mise à disposition de locaux
240	Signature d'une convention avec Les Vespérales pour la mise à disposition de locaux
241	CLAS - signature de conventions de stage
242	Signature d'une convention avec le Centre Socio-Culturel CAF « Anne Morgan » de Vire Normandie, représenté par Madame Manuëla GÖLLER, sa Responsable, pour la mise à disposition de locaux scolaires de l'Ecole André Malraux
243	modification de la régie centrale : - garderie - études surveillées - restauration scolaire - goûter lait pour les communes déléguées de Roullours, Vaudry et Vire
244	modification de la sous régie de recettes à la régie centrale
245	Signature d'une convention avec le centre socio-culturel CAF, représentée par Manuëla Goller, responsable, pour la mise à disposition d'un minibus par le centre socioculturel municipal Charles Lemaître
246	Signature d'un contrat de location triennale avec la société Blachère Illumination
247	Marché 16058 – préparation du dossier dommage ouvrage conception-réalisation pour l'implantation d'un service unique d'urgences pour la Clinique Notre Dame et le Centre Hospitalier de Vire Normandie sur le site de la Clinique
248	Marché n°14067S - Marché d'assurances des risques statutaires pour les agents affiliés CNRACL et IRCANTEC de la Ville de Vire – avenant n°1
249	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association AFV
250	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association Elan Gymnique Virois
251	Marché n°16036 – Etude Urbaine du quartier du Bourg Lopin
252	Signature de l'avenant n°3 avec la société ANNET DEUX pour le marché n°2012-F-OM-0116-Location, entretien et lavage d'équipements de protection individuelle
253	Marché n°16049 – Prestation de conseil et d'assistance juridique dans le cadre de la

	construction d'un service des urgences sur le site de la clinique Notre-Dame à Vire Normandie
254	Signature d'une convention d'occupation du domaine public en qualité d'occupant, auprès du Conseil Départemental
255	Marché n°16056 – Maintenance du logiciel ACTE GRAPHIQUE – Commune déléguée de Vaudry
256	Marché n°16037 - Marché public de travaux pour l'exploitation, la maintenance et l'entretien de l'éclairage des espaces publics, de la signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
257	Marché n°16044a – Marché subséquent N°1, Travaux de désamiantage au musée de Vire Normandie, Bâtiments A et D
258	modification article 4 - Régie de recettes La Halle
259	modification régie de recettes La Halle
260	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association USMV – Section Tennis
261	Signature d'une convention avec l'Association Education Physique Gym Volontaire représentée par Madame CANTAL, présidente, pour la mise à disposition de locaux par le service enseignement
262	Signature d'une convention avec l'Université Inter Age représentée par Monsieur TOULUCH, président, pour la mise à disposition du hall du centre socioculturel municipal Charles Lemaître
263	Recours de la Société SAMAD contre le permis de construire, délivré par la Commune de VIRE NORMANDIE, à la SNC LIDL
264	Marché n°16014 – Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un Pôle Libéral de Santé Ambulatoire à Vire Normandie – Marché de maîtrise d'ouvrage PLSA

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que la question suivante est ajoutée à l'ordre du jour :

- Motion de soutien à l'IFSI
- Concours des maisons fleuries – modification de la délibération du 26 septembre 2016

Débats

Marc ANDREU SABATER : « Je souhaite la bienvenue à la fois au personnel de l'IFSI ainsi qu'aux étudiantes et étudiants qui assistent à ce conseil municipal. Je vous propose qu'on aborde le point sur l'IFSI et l'IFAS. Je vais faire un historique et après je vais laisser la parole à qui souhaite la prendre, bien entendu et on va échanger sur ce dossier qui est un dossier très difficile. Je pourrai vous dire où nous en sommes sur ce dossier. L'historique de ce dossier. J'ai été informé des intentions de la Région et non pas de l'ARS. Il y a des confusions par rapport à cela. L'Agence Régionale de Santé n'a pas compétence sur les établissements de formation du secteur sanitaire et social et sur les paramédicaux, c'est bien de la compétence de la Région. Il peut y avoir parfois des confusions. J'ai été informé des possibles décisions de la Région le 14 octobre par hasard. Quand je dis par hasard, c'est par l'intermédiaire de l'hôpital qui lui-même relayé une information qui avait été donnée par la Fédération Hospitalière de France. Je n'ai eu aucun contact avec la Région à ce sujet. Aucun élu ou administratif de la Région ne m'a contacté pour me parler de ces projets de fermeture de l'IFSI et de l'IFAS, de l'Institut de Formation de Soins Infirmiers et de l'Institut de Formation Aides Soignants. Vous comprenez bien que sur la méthode, on peut s'interroger, je vous passe mon état d'esprit quand j'ai appris cela. Aujourd'hui, je vous dis cela calmement et froidement mais imaginez bien que sur la méthode il y a beaucoup à dire. Dès que j'ai appris cette information, j'ai appelé la Conseillère Régionale Locale qui est Catherine GOURNAY-LECONTE et j'ai aussi pris contact avec David MARGUERITTE qui est le Vice-Président de la Région en charge de la formation en demandant à le rencontrer au plus vite. Je l'ai vu le lundi 24 octobre à la Région et il m'a confirmé la décision de la Région de fermer l'IFSI et l'IFAS de VIRE. Il m'a indiqué que, contrairement à ce qui avait été annoncé, l'IFSI/IFAS de FALAISE ne fermerait pas alors qu'il avait été annoncé en même temps que celui de VIRE. Vous imaginez bien que, quand j'ai appris cela, je suis tombé des nues. Je passe sur ce que cela peut représenter quand on est Maire d'une ville quand on vous annonce des choses comme cela. Malheureusement, cela arrive parfois aux élus des

fermetures d'entreprises, d'établissement de formation, de services hospitaliers, on a aussi connu cela avec la maternité ici à VIRE. Je vous passe les sentiments que l'on peut ressortir à ce moment là. Moi dans mon esprit clairement, c'est de dire il faut absolument préserver un outil de formation de personnels paramédicaux à VIRE. Je vous rappelle que la décision de la Région, c'est fermer l'IFSI et l'IFAS. L'IFSI pour répondre à des demandes de l'Etat et donc de l'Agence Régionale de Santé de réduire les quotas de formation infirmiers. Pour ce qui concerne les aides soignantes, il n'y a pas de problème de quotas puisque pour les aides soignantes, il n'y a pas de problème d'insertion professionnelle, il n'y a pas de diminution de quotas et c'est donc de la compétence de la Région d'ouvrir des places de formation en IFAS. Mais la stratégie de la Région, c'est de regrouper les instituts de formation d'aides soignantes. On a échangé avec la Région dans un premier temps sur l'idée, dans le cadre du groupement hospitalier de territoire, ce qu'on appelle des Collines Normandes, qui réunit FLERS – VIRE – LA FERTE MACE – DOMFRONT, c'est de spécialiser la formation avec la formation des infirmières à FLERS et celle des aides soignantes à VIRE, ce qui permettait de conserver un site à VIRE qui devait être fermé. La Région a investi environ 250 à 300 000 € il y a 3 ans pour rénover le bâtiment appartenant à la ville et la Région verse à la collectivité 40 000 €/an de loyer. C'est un bâtiment qui est situé Rue Georges Fauvel. Voilà les faits. Après on entame des discussions localement avec la Directrice de l'IFSI, le Directeur de l'hôpital, la Région via la Conseillère Régionale Locale pour voir si on peut bâtir un autre projet, demander autre chose. Je vous en parlerai ensuite. Ces décisions provoquent une grande émotion sur VIRE qui a déjà vécu un traumatisme avec la fermeture de la maternité. Je rappelle que cela a été un combat très difficile, très long et au bout du compte on a perdu. La maternité a fermé et nous n'avons rien obtenu en compensation. C'est un passé douloureux que bon nombre d'entre vous ont vécu, soit en tant qu' élu, soit en tant que simple citoyen ou acteur de la santé sur le territoire. Ce que je vous propose ce soir et après je vais vous laisser la parole c'est que nous votions une motion de soutien à l'IFSI et l'IFAS. Vous avez une proposition de motion qui est toute simple et je vous proposerai, qu'après le débat on puisse en délibérer ».

Roland BERAS : « Je ne vais pas revenir sur la procédure, le fait d'avoir été mis devant le fait accompli. Je trouve cela scandaleux de la part d'élus responsables. Aujourd'hui, vous savez très bien d'où on vient, bien entendu je défendrai corps et âme l'école d'infirmières pour y avoir participé mais également pour affirmer la nécessité et la fierté d'avoir sur notre territoire une école d'infirmières et aides soignantes avec des formations sérieuses et compétentes qui font qu'aujourd'hui, contrairement à ce que tu as dit ou j'ai peut-être mal compris, tu as annoncé une négociation possible, moi je pense qu'il ne faut pas négocier. Il faut affirmer en tant qu'élus notre position en disant non on ne cédera rien dans un premier temps. Peut-être qu'après on pourra négocier mais notre rôle et notre responsabilité aujourd'hui, il ne suffit pas de soutenir ou verbalement de dire oui on soutient l'école d'infirmières, il faut l'affirmer haut et fort que l'on est complétement opposé à ce que l'on vienne détériorer ou abîmer ce centre de formation, que ce soient les infirmières ou les aides soignantes. Il y a cette volonté au-delà des échanges ou des considérations politiques, on a besoin de formation sur notre territoire, on a besoin d'infirmières et d'aides soignantes. Il ne faut pas oublier, et j'étais bien placé travaillant à la Clinique, tous les recrutements, le turnover dont on a besoin aussi bien à l'Hôpital qu'à la Clinique, on le prenait au centre de formation. Ces infirmières avaient aussi la possibilité d'avoir des stages dans les 2 établissements. C'est quelque chose d'important pour la formation et avant tout pour ces élèves qui ne sont pas forcément toutes de VIRE et qui font l'effort de venir à VIRE parce que c'était une école attractive. Il ne faut surtout pas dans un premier temps et c'est mon sentiment, céder quoi que ce soit sur notre volonté de garder cet institut de formation ».

Catherine GODBARGE : « J'ai lu dans la presse Monsieur le Maire que vous aviez dénié complètement le fait qu'il y ait un lien entre la menace de fermeture de l'IFSI, pour moi c'est encore une menace, et le GHT qui est rattaché et là, je ne peux pas le croire. On voit bien comment cela se passe et le fait que FLERS soit l'hôpital support avec une école d'infirmières à FLERS, une autre à VIRE, je crois que si l'IFSI s'en va, on sait aussi dans quel état est l'hôpital. Vous déniez le fait qu'il y ait un lien entre les 2, moi le lien je le vois très bien. Quand je suis intervenue au dernier conseil sur la santé, je me suis pincée pour ne pas parler de l'IFSI et je n'ai pas pu m'empêcher de penser à l'IFSI quand j'ai vu comment cela se passe avec certains services. Avec les locaux, la façon dont elle fonctionne bien, j'étais beaucoup plus sereine. J'aimerais comprendre comment vous pouvez dire que cela n'a aucun lien avec le Groupement Hospitalier de Territoire, ce n'est pas « compréhensible » comme disent les Normands. La deuxième chose, de trouver de formations dans l'urgence pour pallier à une fermeture ne me semble pas la bonne méthode. On le sait qu'il y a besoin et qu'il faut tout le temps être en recherche de formation supérieure. La Région négocie, tant mieux et je ne peux que m'en réjouir. Quand j'ai vu que vous n'aviez pas énormément défendu la fermeture de l'IUT à son époque et maintenant on sait que c'est un IUT qui correspondait à des formations que les entreprises souhaitaient. Ce sont mes 2 remarques. Merci ».

Annie BIHEL : « Je veux bien intervenir également pour la défense de l'IFSI. Je salue les étudiantes et étudiants et leur directrice avec laquelle, lorsque j'étais Conseillère Régionale, j'ai travaillé pendant plusieurs années. Nous nous sommes battus pour réussir à obtenir les locaux dans lesquels les étudiants sont aujourd'hui, locaux qui correspondaient à une attente depuis de nombreuses années. Il a fallu qu'il y ait des modifications au niveau du lycée Jean Mermoz et cela a permis de libérer le GRETA et d'avoir ainsi des locaux. Les étudiants sont maintenant dans des locaux qu'ils apprécient et on enlève cette formation. Ce que Marc n'a pas dit tout à l'heure, mais peut-être ne devrait-on pas le dire mais je vais le dire, c'est qu'il y avait les 2 établissements de FALAISE et de VIRE qui étaient menacés par une suppression. Il se trouve que le jour où la nouvelle a été annoncée que FALAISE ne ferait pas et que VIRE ferait, il se trouve que ce jour-là le congrès de l'Union Amicale des Maires du Calvados se déroulait à FALAISE et que le Président de Région était à FALAISE et qu'il a été accueilli par un nombre impressionnant d'élèves infirmiers de FALAISE qui était là. Je pense que cela a eu une incidence et ainsi FALAISE est restée et VIRE ferme. VIRE qui est une sous-préfecture, VIRE qui est une ville dans laquelle nous avons déjà un tissu d'étudiants puisque nous avons 2 BTS, un département d'IUT. Il faut vraiment qu'on s'accroche à l'IFSI, il faut que l'on aide les étudiants, et il faut pour cela que demain, nous allions le plus possible manifester pour les soutenir. Il est important que la population, nous les élus nous soyons avec eux même si cela risque d'être difficile de sauver l'IFSI, nous aurons tout fait et j'avais préparé une motion également s'il n'y en avait pas eu, une fois que nous mettions tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour conserver l'IFSI. Nous avons besoin de cette IFSI. Ce qui est dit dans les considérants, ce sont vraiment des faits importants, c'est un enseignement de qualité qui est donné. Ici, ils ont tous un travail à la sortie, ils sont attendus à la sortie. C'est vraiment incompréhensible ».

Serge HAMEL : « Justement, je voudrais connaître les arguments qui ont été donnés pour justifier leur choix. Quels arguments à donner David MARGUERITTE pour justifier ce choix de VIRE par rapport à une autre IFSI ? Je suppose qu'il a quand même donné une certaine argumentation, peut-être difficilement compréhensible. Par rapport à ces arguments, il faut avancer d'autres contre arguments ».

Marc ANDREU SABATER : « Sur l'argumentation de la Région, c'est l'application de la diminution des quotas décidée par l'Etat. Cela renvoie à des questions liées au chômage des infirmières en sortie de formation. Ce sont les considérations générales. L'Etat dit globalement en Région Normandie, il faut diminuer les quotas de 122. On est sur des statistiques probablement régionales, le problème c'est que la situation à CAEN n'est pas du tout la même que chez nous. Effectivement dans la région caennaise, le temps de chômage des infirmiers ou infirmières en sortie de diplôme s'accroît de manière régulière. On peut penser que dans certains secteurs, il y a trop de personnel formé, ce n'est pas le cas chez nous. Chez nous, tout le monde à son diplôme suite à la formation ce qui montre la qualité de la formation qui est dispensée ici et tout le monde s'insère professionnellement. Il n'y a pas une personne formée à VIRE qui obtienne son diplôme et qui un an après soit au chômage, cela n'existe pas. Les échos que j'ai dans les établissements de santé ou dans les EHPAD, c'est qu'il y a des besoins. La raison du choix de VIRE mais Annie a indiqué mais qu'il n'y avait pas que VIRE dans la balance. Quand vous regardez la carte des IFSI dans la Région Normandie, les 3 plus petits IFSI de Normandie, c'est l'AIGLE (42 étudiants), FALAISE (44 étudiants) et VIRE (44 étudiants). On peut imaginer qu'à l'origine la logique qui est mise en place, on va fermer les plus petits instituts puisqu'on a 122 places à trouver, vous regardez 44 X 3, on est un peu au-dessus des 122. Pourquoi l'AIGLE ne ferme pas, je n'en sais rien. Pourquoi FALAISE ne ferme pas, Annie (BIHEL) a donné une interprétation.

Pour répondre à Catherine (GODBARGE), on voit bien que le GHT n'a rien à voir avec cela. C'est une réponse très claire, ce qui était fixé au départ, c'est de fermer les plus petits IFSI dont celui de VIRE. La logique de la Région n'est pas la logique de l'ARS. L'ARS promeut le GHT parce qu'il y a la loi de santé de Marisol TOURAINE qui crée le Groupement de Santé de Territoire. C'est de la responsabilité de l'Etat. En matière de formation, c'est la responsabilité de la Région, je ne suis pas dans la tête des décideurs régionaux, ce qui justifie ces décisions et cela a évolué dans le temps en fonction des contextes locaux, on n'a pas eu la chance d'avoir le congrès des Maires à VIRE cette année, c'est plutôt une logique de taille liée au Groupement Hospitalier de Territoire. Le GHT paradoxalement peut-être un atout en l'occurrence, je vous en parlerai après. Le GHT c'est suite à la décision d'acter la formation des infirmières à FLERS et la formation des aides soignantes à VIRE et là, le GHT avait sa logique. La formation étant de la compétence du GHT. Le choix de la Région, c'était de dire on va spécialiser FLERS en formation infirmières, et VIRE en formation aides soignantes dans la logique de GHT. La logique de fermer VIRE, je vous l'assure, n'a rien à voir avec le GHT. C'est la réalité. La fermeture de l'IFSI de VIRE si elle est avérée, c'est 44 places d'infirmières qui sont perdues, qui ne sont pas redistribuées à FLERS, contrairement à ce qui a été dit. On ne ferme pas VIRE

pour alimenter FLERS. Je ne vois pas en quoi le GHT est la raison de ces décisions. Il ne faut pas faire d'amalgame.

Sur l'enseignement supérieur, c'est un élément de la manière dont on peut gérer ce genre de crise et de décision. La Région est une grande collectivité, surtout depuis le 1^{er} janvier, qui a compétence sur le développement économique, sur l'aménagement du territoire, sur la formation et beaucoup d'autres sujets. Vous imaginez bien qu'une collectivité comme VIRE NORMANDIE a besoin de la Région. Comment va-t-on aider nos entreprises à se développer si on n'a pas l'aide de la Région. Comment va-t-on mettre en place des formations pour répondre aux besoins des entreprises si on n'a pas la Région. Comment va-t-on percevoir des fonds européens alors que la Région est maintenant la porte d'entrée des fonds européens. Ce sont des questions qui se posent. La Région, quel que soit ce que l'on pense de la manière a été géré ce dossier et des décisions qui sont prises, la Région est une collectivité dont nous avons besoin, avec laquelle nous devons travailler. J'ai reçu ici le Président MORIN en juillet, on a partagé un moment de convivialité ensemble et Catherine vous étiez là. Vous auriez peut-être pu lui dire, compte tenu de votre proximité, qu'il ne fallait pas fermer VIRE, c'est simplement une boutade. Pour le moment, je vous remercie de ne pas politiser ce débat ce qu'attendent les personnels et les élèves, c'est que les élus fassent bloc, qu'on ne soit pas dans des querelles politiciennes. Je vous en remercie pour le moment ce n'est pas le cas. Sur l'enseignement supérieur et sur la formation quand j'ai rencontré le Président MORIN, je lui ai dit que justement un des problèmes de VIRE c'était les problèmes de formation. On a parlé de L'IUT, de la licence professionnelle optique lunetterie au lycée Marie Curie, des BTS, de l'IFSI et des besoins des entreprises. Aujourd'hui on a sur le territoire un plan économique qui est dynamique, qui se développe, mais un certain nombre d'entreprises ont du mal à trouver les qualifications dont elles ont besoin et à faire venir de l'extérieur les qualifications dont elles ont besoin. Il y a de véritables besoins sur notre territoire. C'est pour cela que l'on avait convenu avec le Président MORIN de se revoir après les vacances, on a donc une réunion prochainement avec des industriels virois pour évoquer ces différentes questions et j'attends de cette réunion que des décisions soient prises pour répondre au besoin d'une formation dans différents domaines. En ce qui concerne la licence optique lunetterie en apprentissage au Lycée Marie Curie, ce sont les sujets dont on a parlé aussi. On aura le soutien de la Région sur ce dossier. Pour ce qui concerne l'IUT, sachez que je rencontre prochainement le nouveau Président de l'Université. Malheureusement, l'ancien Président que je devais voir il y a quelques temps est décédé brutalement et nous devons attendre que les nouvelles instances se mettent en place. Je rencontre prochainement le nouveau Président de l'Université pour discuter avec lui de l'IUT. L'idée c'est de conforter le département d'IUT. C'est vrai que le 2^{ème} département a disparu parce que c'était une formation expérimentale et qu'au niveau national, il a été jugé que cette formation ne correspondait pas aux besoins. Une décision nationale qui n'est pas du tout liée à VIRE, l'idée c'est bien de travailler la pérennisation de l'IUT. Je vais rencontrer aussi dans les semaines qui viennent le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur, Thierry MANDON. Sur la question de l'enseignement supérieur et de la formation en général, sachez que c'est une priorité. On doit bien évidemment se battre pour développer, quand c'est possible, l'enseignement supérieur sur VIRE. Voilà les réponses que je peux vous apporter aux différentes questions posées ».

Roland BERAS : « Pour les entreprises il faut qu'il y ait de la formation mais jamais sous forme de chantage et au détriment de l'école d'infirmières ou d'aides soignantes. Il ne faut pas que cela soit donnant-donnant, on te donne cela et on te reprend cela, c'est mon sentiment. On peut très bien se battre pour avoir de la formation qui correspond à un besoin des entreprises et être ferme sur notre volonté de garder l'IFSI. On ne peut pas se battre, et c'est tout à notre honneur, pour que VIRE soit un centre de formation, et de laisser tomber un centre de formation qui est indispensable à notre territoire ».

Catherine GODBARGE : « Surtout dans le contexte de la politique de santé locale. Vous voyez bien combien la population est inquiète de tous les remaniements et « cerise sur le gâteau » on menace de fermer l'IFSI. Personne ne peut rester insensible à cela ».

Marc ANDREU SABATER . « Bien sûr. La question de la santé est essentielle pour nos concitoyens. On a un hôpital qui est malade depuis de nombreuses années et cela inquiète aussi les gens mais ce n'est pas l'objet du débat ce soir. Ce que je voulais vous dire pour répondre à Roland (BERAS), les discussions que l'on a engagé sur les autres discussions n'ont rien à voir avec l'IFSI, ce n'est pas une compensation, c'est une réflexion de long terme que l'on doit mener pour apporter des réponses indépendamment de la question de l'IFSI. Avez-vous encore des questions sinon je vais faire un point de la situation et vous dire où on en est et ce que l'on peut engager ».

Christelle ESNAULT : « C'est un peu ma question parce que je me disais une motion de soutien c'est le minimum, la manifestation c'est effectivement montrer notre soutien mais il y a certainement beaucoup plus à faire. Que peut-on faire nous en tant qu'élus et que peut-on mettre en places de pour sauver cet IFSI ? ».

Marc ANDREU SABATER : « Je vais déjà vous dire ce que nous avons fait. Quand je dis nous, c'est moi en tant que Maire de VIRE NORMANDIE et représentant de l'ensemble des élus de VIRE NORMANDIE, c'est aussi les acteurs directement concernés sur le territoire, il y a la Directrice de l'IFSI, le directeur de l'hôpital puisque l'IFSI dépend du centre hospitalier, les formateurs et les étudiants. C'est avec eux que l'on échange régulièrement et avec le Conseil Régional. J'ai choisi de travailler avec la Conseillère Régionale locale, certains préféreraient que je l'attaque mais ce n'est pas ma manière de faire. J'essaie de travailler le plus intelligemment possible avec les acteurs locaux susceptibles de faire avancer nos dossiers. C'est critiquable peut-être mais c'est comme cela que je conçois le travail des élus locaux. J'ai parlé des structures hospitalières car ce sont elles qui sont directement concernées. J'ai eu une réaction d'une directrice d'EHPAD qui m'a dit je cherche du personnel infirmier, ce n'est pas si facile d'en recruter. Tout le monde est mobilisé sur ces questions. Je vais vous expliquer comment on travaille. J'ai eu de multiples RDV, échanges téléphoniques, mails, textos avec ces différents acteurs. La directrice de VIRE a travaillé sur un projet avec la directrice de FLERS depuis de nombreux mois, bien avant le GHT. Ce sont 2 établissements qui essaient de travailler ensemble. Elles ont bâti un projet. Le projet n'avait pas encore été déposé à la Région avant que les décisions ne soient prises. C'est moi qui ai remis à la Région, lors de ma rencontre avec le Président le 24 octobre, le projet travaillé par les 2 directrices d'IFSI/IFAS. Ce projet prévoit la constitution sur le territoire du GHT d'un institut de formation avec une direction unique et 2 pieds FLERS et VIRE avec sur chacun des sites une formation d'infirmières et une formation d'aides soignantes. Ce projet doit être défendu et c'est sur ce projet que l'on doit se battre. C'est un bon projet. Je l'ai remis à la Région et depuis le début de semaine on travaille sur la base de ce projet. Il faut essayer d'obtenir le maximum sur ce projet. Ce projet est conditionné par un nombre de places d'étudiants en formation (une centaine et aujourd'hui il y a en 107). 44 sur VIRE, 63 sur FLERS. Le projet de Mme LOUVET avec sa collègue de FLERS, c'est une centaine de places. L'idée c'est de dire à la Région, entamons une discussion sur la base de ce projet, il faudra peut-être accepter que l'on perde des places parce qu'il y a ce problème de quotas régionales et qu'il faut que notre secteur, même si on a des besoins peut-être même insuffisants, va aussi apporter sa contribution et je vous rappelle que l'on part d'un point où il n'y a plus d'IFSI. On part sur ce projet et j'ai proposé et je vais vous faire lecture d'un courrier que j'ai adressé à M. MARGUERITTE. On a donc travaillé toute cette semaine sur ce projet puisqu'il s'agit de dire à la Région, il faut que l'on mette en place ce projet, on va discuter les effectifs mais il faut que ce projet soit viable. C'est-à-dire que l'on puisse avoir une formation qui tourne bien à VIRE d'infirmiers et d'infirmières et que l'on puisse avoir aussi sur FLERS la même formation qui tourne et qui soit aussi de qualité. Dans le cadre du GHT avec une direction unique, une direction qui dirige les 2 établissements. Vous voyez la cohérence de l'ensemble. Si nous arrivons à obtenir cela et ce n'est pas une certitude aujourd'hui, on pourra dire que c'est grâce au GHT qu'on aura pu sauver l'école d'infirmières. S'il n'y avait pas eu le GHT, comment peut-on vendre un projet d'un organisme de formation sur notre territoire avec 2 sites. Le GHT peut aussi avoir des vertus. L'objectif c'est on maintient sur le site la formation infirmières et aides soignantes. On en touche pas au nombre d'aides soignants, on peut peut-être en demander plus puisque les besoins en aides soignantes sont réelles sur notre territoire et c'est de la compétence de la Région. C'est un projet porté par les 2 directrices et les 2 directeurs d'hôpitaux et ce projet est bien entendu soutenu par moi. Voilà ce sur quoi on doit se battre maintenant. J'ai eu de nombreux échanges avec Mme LOUVET, la Directrice, le Directeur de l'hôpital et la Région. Voici le courrier que j'ai adressé et que je vais vous lire. Ce courrier a été fait en accord avec Mme la Directrice de l'IFSI, le Directeur de l'hôpital et Mme GOURNAY-LECONTE, Conseillère Régionale.

Extrait du courrier adressé à Monsieur David MARGUERITTE, Vice-Président en charge de la formation et de l'apprentissage

"Je me permets de revenir vers vous concernant le devenir de l'IFSI-IFAS de Vire Normandie. Si vous avez acté le principe d'une spécialisation dans le cadre du GHT des Collines Normandes, avec l'IFAS à Vire Normandie et l'IFSI à Flers, ce qui permet de maintenir un site de formation à Vire Normandie, vous avez aussi indiqué que les directeurs devaient vous faire des propositions. Or, après échange avec les formatrices et la directrice de l'IFSI, il apparaît que leur souhait est plutôt de maintenir sur chaque site les formations d'infirmières et d'aides-soignantes, même avec un nombre d'étudiants moindre.

L'opinion générale à Vire Normandie est aussi qu'il n'est pas normal que, seul l'IFSI de Vire ferme, alors que Falaise, qui devait fermer, a été sauvé au dernier moment.

C'est pourquoi, je souhaite relayer auprès de vous cette proposition, cohérente dans le cadre du GHT, puisqu'il y aurait une direction commune et un seul institut de formation réparti sur deux sites.

Cela suppose par contre, que le quota d'élèves infirmiers puisse être suffisant pour que les deux sites puissent assurer une formation dans de bonnes conditions.

Dans cette hypothèse, la contribution de l'IFSI du GHT Les Collines Normandes pourrait se situer au maximum à 20 places, ce qui reste très significatif par rapport à l'objectif de réduction de 122 places en Région, soit un effectif d'élèves infirmiers au minimum de 87.

Afin d'aider à l'aboutissement de cette demande et pour démontrer l'attachement de Vire Normandie à l'IFSI, la collectivité, après accord du Conseil Municipal, contribuera à hauteur de 40000 euros aux coûts de fonctionnement, sous forme de mise à disposition gratuite des locaux à compter du 1er janvier 2017.

Tous ces éléments s'ajoutent au constat d'une réussite aux examens sur les dernières années à 100% à l'IFSI de Vire, ainsi qu'à une insertion professionnelle elle aussi à 100% après obtention de l'examen".

L'idée de dire notre contribution pourrait être au maximum de 20 places. 20 places sur les 2 sites FLERS-VIRE, c'est cela aussi la logique du GHT. Si tout cela est accepté sans aucune certitude à ce jour. C'est une demande que nous faisons. Il y aura des équilibres à trouver entre VIRE et FLERS pour que les 2 formations soient viables d'un côté et de l'autre. Il est possible que FLERS ait un peu moins de places que ce qu'elle a aujourd'hui. Ce sont les directrices et les équipes pédagogiques et les directeurs d'hôpitaux qui en décident. J'en viens au point important que je vais vous soumettre et peut commencer à en débattre ce soir, mais de toute façon, si jamais il s'avérait que la Région décide d'aller dans notre sens, il faudra que je vous réunisse de nouveau pour que l'on puisse en débattre et délibérer. C'est une proposition qui devra être validée par le Conseil Municipal".

Nous n'allons pas délibérer ce soir parce que la délibération n'aura de sens que si la Région va dans notre sens mais cette proposition peut aider à ce que la décision nous soit favorable, je ne sais pas si cela suffira mais en tout cas c'est un geste très fort de la collectivité de montrer qu'elle est en capacité de participer au maintien de cette formation.

Je tiens à remercier les personnels de l'IFAS et de l'IFSI et notamment sa directrice, le directeur de l'hôpital puisque nous sommes totalement en phase sur ce dossier et c'est très important, car il faut défendre ensemble les mêmes objectifs. »

Catherine GODBARGE : « On ne peut que se réjouir de la proposition concertée sur laquelle vous avez abouti, d'autant plus que j'avais déjà lu dans la presse la réaction de certains élus de l'Orne, M. Laurent BEAUVAIS en tête, qui n'étaient pas d'accord pour que l'IFAS soit à Vire, donc il faudra aussi négocier avec les élus du département d'à côté. Par rapport au financement, je suis surprise que ce soit vous qui le proposiez comme cela par écrit. Vous avez dit : « On est petit donc il faut que l'on paye », mais qu'est-ce que c'est que cette logique, je ne comprends pas, pour l'IUT on participait pour un montant d'environ 10 000 €, 15 000 € jusqu'à 20 000 € et l'année dernière c'était 50 000 €, et renseignement pris on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'autres villes qui payent cela, donc pourquoi ? »

Marc ANDREU SABATER : « Ce n'est pas vrai, il y a aussi CHERBOURG par exemple »

Catherine GODBARGE : « Oui, c'est vrai mais pas à hauteur de 50 000 €. Plus les villes sont grosses et moins elles payent. On va où, c'est cela qui m'inquiète, mais nous aurons l'occasion d'en débattre ».

Marc ANDREU SABATER : « Oui tout à fait. Ce sont des choix, ce que je peux vous dire c'est que je ne peux pas présumer du futur et des décisions qui sont prises mais c'est quand même un élément qui peut, à mon avis, faire basculer la décision. Les décisions qui vont être prises ne nous appartiennent pas, c'est la Région qui les prends, mais je pense que l'on présente là, avec les acteurs concernés, un projet qui est cohérent, qui est réaliste avec un engagement fort de la collectivité. »

Marc ANDREU SABATER : « Je vous remercie encore une fois pour la qualité des échanges, je pense que c'est très important que l'on puisse être cohérent, responsable et uni dans ce genre de dossier. »

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé d'aborder l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance.

1 - Programme Local de l'Habitat (PLH) – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Subventions aux particuliers

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

2 - Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation

Nicole DESMOTTES : « Le document était consultable dans toutes les mairies déléguées et sur le site internet, au service « urbanisme » au siège de l'ex Communauté de Communes – 73, route d'Aunay. Vous l'avez tous l'un et les autres vus et revus corrigés, modifiés dans vos différents conseils municipaux. C'est un document qui va permettre à notre territoire de pouvoir évoluer et c'est avec plaisir que l'on accueille les 2 Truttemer, qui aujourd'hui n'étaient pas dans notre plan d'Occupation des Sols. Ce sera vraiment l'intégralité de VIRE NORMANDIE. Ce n'est sans doute pas document parfait, cela a toujours évolué de tirer dans le sens de vers le parfait mais ce n'est pas un document définitif et au fur à mesure des projets qui pourront se présenter, il y a des modifications qui pourront toujours venir se greffer avant entamer une future révision ».

Marc ANDREU SABATER : « C'est un très gros dossier. Permettez-moi Nicole de vous remercier car c'est un travail colossal qui a été accompli et j'associe à mes remerciements Paul METTE qui était l'élu en charge de ce dossier sur le mandat précédent. Je vous remercie tous les 2 ».

Nicole DESMOTTES : « Je voulais dire aussi que je souhaitais associer toute l'équipe qui a travaillé et notamment les commissions urbanisme du conseil municipal précédent et la commission actuelle, il y a eu une grande mobilisation ainsi qu'un grand intérêt porté. Avec beaucoup d'humilité, je voudrais adresser tous mes remerciements à Eric (JAMES), notre technicien, qui a travaillé à la rédaction avec PLANIS. Eric a travaillé en étroite collaboration, a repris phrase par phrase, paragraphe par paragraphe une centaine de pages de rédaction. Je pense que si on a évolué favorablement pour notre territoire c'est parce qu'on avait quelqu'un qui était un très bon interlocuteur entre les élus et le bureau d'études. Au nom de l'assemblée ce soir un grand merci Eric ».

Marc ANDREU SABATER : « C'est l'aboutissement d'un énorme travail, on n'avait pas de documents d'urbanisme à jour. Après cette longue période de travail, on a un document qui va faire foi et nous permettre de mettre en œuvre une politique de l'habitat, de développement économique. On a tous les outils pour pouvoir continuer le développement de notre territoire. C'est une délibération très importante que nous prenons ce soir et c'est une nouvelle aire qui démarre en incluant les 2 truttemer ».

Votants : **80** (74 membres présents + 6 pouvoirs)

Adopté à la majorité

Vote : Pour : **79**

Abstention : **1 (Serge HAMEL)**

Opposition : **0**

3 - Institution d'un Droit de Prémption Urbain (DPU) suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX, SYSTEMES D'INFORMATION, TRANSITION ENERGETIQUE

Thématique « Systèmes d'Information »

4 - Dématérialisation et mise en réseau du système d'information documentaire

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

Thématique « Transition Energétique »

5 - Modification des statuts du SDEC ENERGIE

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

6 - Retrait de la Communauté de Communes de CABALOR du SDEC ENERGIE

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

7 - Appel à projet – Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Marc ANDREU SABATER : « Gilles (MALOISEL) et Gaëtan (PREVERT) doivent être dans le train. Pour votre information j'ai été contacté lundi par le Cabinet de la Ministre Ségolène ROYAL pour me dire qu'il faut venir au Ministère jeudi à 17 heures 30 pour signer la convention avec la Ministre. Il y avait le conseil municipal donc j'ai proposé à Gilles qui s'occupe de Cit'ergie et de la transition énergétique et à Gaëtan PREVERT qui est très mobilisé sur Cit'ergie de représenter la collectivité pour signer cette convention. C'est l'objet de ce dossier.

Je veux vraiment remercier nos services qui ont énormément travaillé et Annie qui a été à l'impulsion de tout cela et nos collaborateurs et collaboratrices qui ont été mobilisés. Vous voyez 929 240 €. Pour votre information il y avait déjà eu une première vague de signature en Région et il y avait 2 projets de retenus de collectivité pour un montant de 500 000 €. Nous, nous obtenons 929 240 € pour des projets que vous avez sous les yeux. La biodiversité : installation de ruches et l'éco-mobilité : on a des projets par rapport à la politique jeunesse, on va permettre un accueil dans les centres de loisirs de tous les enfants de VIRE NORMANDIE. On va mettre en place des transports propres dans le cadre de ce financement pour aller chercher les enfants dans les communes de déléguées et les amener dans les centres de loisirs existants. Ce sont des beaux projets qui ont été suivis en totalité par le Ministère ce qui nous permet d'avoir cette subvention très importante ».

Adopté à l'unanimité

FINANCES / MARCHES PUBLICS

Thématique « Finances »

8 - Fixation du taux de la Taxe d'Aménagement et des Exonérations Facultatives – Exercice 2017

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

9 - Initiative Calvados – Cotisation 2016

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

10 - Mission Locale du Pays du Bessin au Virois – Convention et Financement 2016

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

11 - Accès à la Piscine « Aquavire » - Règlement de l'accès des étudiants de l'IUT

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

12 - Syndicat de la Vire et du Saint-Lois – Versement du solde étude scenarii SAGE de la Vire

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

13 - Budget Principal – Décision Modificative n°2

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT RURAL

Thématique « Environnement »

14 - Rapports annuels sur le prix et qualité du service public d'élimination des déchets – Exercice 2015

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES FONCIERES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

15 - Parc Industriel de la PApillonnière – Signature d'une promesse unilatéral de vente au bénéfice de la SARL LA LANDE

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

16 - Parc Industriel de la Papillonnière – Signature d'une promesse unilatérale de vente au bénéficiaire de la SAS DAUMFIN

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

17 - Parc de la Papillonnière – Acquisition auprès du Département du Calvados de deux terrains

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

18 - Extension de la plate-forme logistique de « La Normandise » sur le Parc d'Activités de « La Papillonnière » - Avis de la Commune de Vire Normandie

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL

19 - Suppression / Création de postes suite à avancement de grade

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

20 - Modification de poste

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

21 - Prolongation du contrat de l'agent de médiation sociale jusqu'à fin juin 2017

Catherine GODBARGE : « S'agit-il d'un agent de médiation sociale ou d'animation ? ».

Raymond GABILLARD : « C'est une personne qui fait de l'animation et de la médiation, c'est une personne que l'on avait recruté pour quelques mois l'année dernière pour se mettre en relation avec les familles lorsque l'on a mis en place, dans le service éducation, le portail Education. Il fait du travail auprès des familles ».

Catherine GODBARGE : « Il est rattaché au service éducation ».

Raymond GABILLARD : « Tout à fait ».

Adopté à l'unanimité

22 - Gratification stagiaire du service des espaces verts

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

23 - Gratification stagiaire du Centre Social Charles Lemaître

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

24 - Création d'un poste en apprentissage pour le cinéma

Marc ANDREU SABATER : « L'effort de la collectivité en matière de l'apprentissage. C'est une nouvelle politique, on a vraiment souhaité développer l'apprentissage, accueillir des jeunes en formation pour leur permettre de se qualifier, d'obtenir un diplôme tout en rendant un service à la collectivité. C'est un type de dispositif qui est très intéressant. Je suis content que VIRE NORMANDIE puisse être un acteur important au niveau de la formation des jeunes dans le cadre de l'apprentissage ».

Adopté à l'unanimité

Catherine GODBARGE : « C'est une formation d'un an ? ».

Raymond GABILLARD : « Je pense que c'est 2 ans ou 18 mois ».

25 - Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

COMMUNES DELÉGUÉES

COMMUNE DELEGUÉE DE VIRE

AFFAIRES GENERALES

26 - Adhésion de la commune déléguée de Vire à COMEDC

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

27 - Application du délai de 3 ans d'ancienneté dans le cadre de la Loi PINEL

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

28 - Approbation du règlement d'occupation du marché d'approvisionnement hebdomadaire

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

29 - Autorisation de vente aux enchères de biens mobiliers appartenant à la commune déléguée de Vire

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

29 Bis - Concours des maisons fleuries – modification de la délibération du 26 septembre 2016

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

SPORTS/ ASSOCIATIONS

30 - Subventions aux associations

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

31 - Changement d'affectation d'une subvention

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

32 - Autorisation du Maire pour signer une convention avec la Région Normandie pour une subvention dans le cadre des travaux de réfection du sol du gymnase du Val de Vire

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

33 - Convention le Préau/Vire Normandie – Demande de subvention complémentaire

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

CULTURE

34 - Règlement de la Médiathèque

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

35 - Musée – Dépôt de Matignon

Adopté à l'unanimité

ENSEIGNEMENT / EDUCATION

36 - Règlement intérieur du Centre Socioculturel Charles Lemaître

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX

37 - Action en faveur du développement durable (Raccordement de la salle Chênedollé)

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

38 - Travaux d'effacement des réseaux rue de Suède

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

39 - Signature des autorisations d'urbanisme pour :

- **Bâtiment des urgences**
- **Musée**
- **Bâtiment Henri Lesage**
- **Salle Chênedollé**
- **Bâtiment place du Champ de Foire**

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

40 - Projet structurant « Bourg Centre » / Rénovation du Musée

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES FONCIERES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

41 - Programme d'Habitat « La Mercerie » - Détermination des conditions de vente du Hameau A

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

42 - Reconversion de la friche des Vaux de Vire – Avenant à la convention avec l'EPFN du 04 août 2014

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

COMMUNE DELEGUÉE DE COULONCES

43 - Aménagement de la traverse du bourg sur RD 296 – Convention Vire Normandie avec le Conseil Départemental

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

COMMUNE DELEGUÉE DE SAINT-GERMAIN-DE-TALLEVENDE

44 - Achat de Licence IV à M. LEFEVRE Samuel et désignation d'un Notaire

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

COMMUNE DELEGUÉE DE TRUTTEMER-LE-GRAND

45 - Concours des maisons fleuries et des potagers 2016 – Résultats et prix

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

COMMUNE DELEGUÉE DE TRUTTEMER-LE-PETIT

46 - Bons d'achats pour les personnes âgées

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

COMMUNE DELEGUÉE DE VAUDRY

47 -Taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

48 - Lotissement le Fay – Prix des parcelles restant à vendre

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

49 - Comité des Fêtes – Subvention exceptionnelle – Fête de la Musique

Pas d'intervention.

Adopté à l'unanimité

Question diverse :

Eric LECORDIER « Lors du précédent conseil, on n'a pas voté une délibération au niveau des adresses avec la Poste. Où est-ce que l'on en est depuis ? A-t-on travaillé ? On aimerait savoir où on va. Notamment à St Germain de Tallevende on a arrêté un projet en lien avec cela puisqu'il y avait une possibilité de modifier les adresses ».

Marc ANDREU SABATER : « J'avoue que je n'ai pas de réponse à cette question. Annie peux-tu répondre par rapport à la Poste ».

Annie ROSSI : « Par rapport à la Poste, on a réinterrogé la Poste sur leur prestation. Il y avait une partie « diagnostic » 9 000 € et une partie « accompagnement » pour 12 000 €. On leur a expliqué que le diagnostic était en partie fait et que nous avions à disposition un géomètre qui pouvait les accompagner. On leur a demandé de revoir le coût de leur prestation ce qu'ils n'ont pas accepté. C'est un peu compliqué. On avait prévu qu'il y ait un représentant par commune. On peut mettre en place ce groupe de travail puisque le diagnostic peut être récupéré. Nous pourrions leur demander de travailler avec nous comme on le faisait précédemment avec la collègue, géomètre. Ils n'ont pas voulu lâcher un seul centime sur ce qu'ils nous avaient proposé ».

? : « Inaudible »

Annie ROSSI : « J'habite la Commune de la Valdallière, ils ont en partie réussi avec EDF mais pas avec tout le monde. Ce n'est pas gagné, les adresses sont beaucoup moins compliquées que nous et comprennent rarement 5 lignes. Une conseillère municipale nous avait expliqué qu'il y avait le service facturation et le service réclamation. Le service facturation ne faisait pas figurer la commune

historique et le service réclamation et pour cause, s'ils veulent être payés, il faut faire figurer la commune historique. En fait, ils se sont a priori rapprochés et on devrait recevoir les factures avec la commune historique. Au niveau national, a priori, c'est fait. Après, il y a les autres opérateurs. On peut penser que dans la durée et vu le nombre de communes nouvelles qui se sont mises en place et celles qui se créent que, cela devrait bouger. Ceci dit, il y a quand même un travail à faire sur la numérotation et la dénomination, c'est incontournable. Peut-être, si vous en êtes d'accord, puisqu'il avait été prévu dans le projet de délibération, un conseiller référent par commune. Nous pourrions mettre en place le groupe de travail.

? : « Inaudible »

Annie ROSSI : « Oui. Mais on peut peut-être commencer par le groupe, un conseiller par commune, pour voir comment on travaille et mettre au point la méthode pour que chacun avance dans son conseil et on fait le point régulièrement. Si vous en êtes d'accord, j'associe les conseillers qui avaient été cooptés par leur Maire et on lance ce travail. Si la Poste avait pu nous accompagner quasi gracieusement, cela aurait été mieux. Ils ont la technicité, des fichiers que l'on n'a pas, c'est leur métier et on aurait gagné du temps. Merci ».

Marc ANDREU SABATER : « On met en place le groupe de travail ? Très bien. Bonne soirée à toutes et à tous ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 0 heure 10.